

Passeurs de langues. Éléments pour une sociologie de la connaissance (2)

Passages heureux et malheureux entre le Français, le Francique et l'Allemand

«Crossers» language. Elements for a sociology of knowledge (2). Successful and unsuccessful passages between French, Plattdeutsch and German

Jean-Yves Trépos



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/7370>

DOI : 10.4000/questionsdecommunication.7370

ISSN : 2259-8901

Éditeur

Presses universitaires de Lorraine

Édition imprimée

Date de publication : 1 juillet 2007

Pagination : 389-411

ISBN : 978-2-86480-829-9

ISSN : 1633-5961

Référence électronique

Jean-Yves Trépos, « Passeurs de langues. Éléments pour une sociologie de la connaissance (2) », *Questions de communication* [En ligne], 11 | 2007, mis en ligne le 01 juillet 2007, consulté le 12 avril 2021. URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/7370> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.7370>

> NOTES DE RECHERCHE

JEAN-YVES TRÉPOS

Laboratoire lorrain de sciences sociales
Université Paul Verlaine-Metz
trepos@univ-metz.fr

PASSEURS DE LANGUES. ÉLÉMENTS POUR UNE SOCIOLOGIE DE LA CONNAISSANCE (2). PASSAGES HEUREUX ET MALHEUREUX ENTRE LE FRANÇAIS, LE FRANCIQUE ET L'ALLEMAND

Résumé. — Dans un précédent article (*Questions de communication*, 10, 2006), nous avons essayé de modéliser des situations de diglossie d'un point de vue sociologique. Dans le même esprit, nous nous intéressons ici aux multiples attachements que des personnes diglossiques mettent en œuvre dans le processus de changement circonstanciel de langue, un processus que nous proposons d'appeler « passage ». Nos observations ethnographiques de locuteurs de *Plattdeutsch* les montrent impliqués dans un courant de langues, qu'ils contrôlent parfois et par lequel ils sont parfois débordés. Cela conduit à prêter davantage attention au passage lui-même, plutôt qu'à la construction des identités linguistiques, dont s'occupent en général aussi bien les sociologues que les militants. Comment comprendre le processus d'alignement des personnes, des langues, des objets et peut-être des machines ? Nous postulons qu'il faut mettre en relation ces attachements avec un double processus : d'un côté, un processus de politisation, qui agence une hiérarchie de situations légitimées dans lesquels le passage de langues est possible et cadré ; de l'autre, un processus de cristallisation, qui enveloppe besoins, désirs, intérêts, etc., dans des dispositifs aléatoires et transitoires. Et parfois les deux processus se confondent.

Mots clés. — Diglossie, passages, politisation, cristallisation, attachements.

« *For all of us as we make, are made by, good passages and bad passages. As we make and are made by the desires for continuities and discontinuities. As we weave, are woven, in the partial connections, in the particular oscillations and dis/continuities of normative subjectivities* »¹
Moser; Law, 1999.

Dans un précédent article (Trépos, 2006), a été exposé un modèle d'analyse des « passages de langue » – expression qui est la traduction usuelle de « *code switching* » – en situation de diglossie. C'est un processus que j'ai préféré appeler « diaglossie », c'est-à-dire passage entre les langues, voire à travers les langues ; bien plus, donc que le *code switching*. Cette analyse s'achevait pourtant sur la mise en doute du modèle ou plutôt de sa clôture : à présupposer ce sujet parlant, tantôt équipé d'un *habitus* linguistique lui permettant de prendre pied sur le marché des langues, tantôt habile négociateur, capable de recadrages et de tactiques incessants, tantôt les deux à la fois par un habile dépassement dialectique, on risquait de manquer ce qui permet d'observer que quelque chose passe, c'est-à-dire le passage lui-même. Autrement dit, n'est-ce pas le passage qui construit l'actant en passeur, passeur entre deux façons d'être lui-même, qui n'existent peut-être qu'à la faveur de ce passage ? On décrit donc ici des locuteurs capables de plurilinguisme (en l'occurrence trilingues dans le domaine qui sert de référence) qui sont pris dans des flux de langues, des flux qu'ils parviennent parfois à contrôler et qui, parfois, les contrôlent. Dès lors, il paraît pour le moins hasardeux (quoique ce soit là l'ordinaire du traitement sociologique des actions humaines) de présupposer des sujets dotés d'identités – même clivées –, au lieu de chercher à comprendre comment elles deviennent ces « *subjectivités normatives* » qu'évoquent Ingunn Moser et John Law dans l'extrait qui figure en exergue. En conséquence, il faut inventorier les éléments qui font tenir ces passages : qu'est-ce qui équipe ces canaux de circulation, qu'est-ce qui met en ordre ces gens, ces langues, ces objets, voire ces machines ? En d'autres termes : qu'est-ce qui fait tenir ce réseau socio-technique, selon l'expression désormais consacrée ? Le parti retenu ici consiste à mettre en évidence deux équipements fondamentaux².

¹ « Il faut voir ce qui est en jeu pour nous tous / Pour nous tous, en tant que nous opérons autant que nous sommes opérés par de bons passages et de mauvais passages. En tant que nous fabriquons autant que nous sommes fabriqués par les désirs de continuités et de discontinuités. En tant que nous tissons autant que nous sommes tissés au fil des connexions partielles, au fil des oscillations singulières et des dis/continuités qui font les subjectivités normatives » (traduction).

² J'ai tenté une présentation de ces concepts en rapports avec ceux de M. Foucault (Trépos, 2005).

Le premier est celui qui produit des facilités de passage, comme ces « *repères* », que sont les pitons équipant des parois rocheuses et permettant à ceux qui y passent d'assurer leur « *prise* » tout en attestant ainsi de leur position d'amateurs d'escalade (les deux termes cités font partie du vocabulaire élaboré dans : Bessy, Chateauraynaud, 1995)³. J'ai choisi d'appeler « *processus de politisation* », ce premier type d'équipement, bien qu'il ne puisse pas toujours, selon moi, être référé à une intelligence agissante concertante (que seraient : « l'État » ou telle instance de la « Société civile »). Les implications d'une telle conception sont développées plus loin ; pour l'heure, il suffit d'évoquer certaines identités vers lesquelles ces tunnels politiques permettent de glisser : du « *défenseur des langues minoritaires* » (qualification militante, on pourrait dire, dans le vocabulaire de Luc Boltanski et Laurent Thévenot (1991), « *civique* »), à celui qui « *parle le platt* » (qualification locale ou « *domestique* »), en passant par le « *dialectophone* » (qualification savante ou « *industrielle* »).

Le deuxième équipement n'est pas apprêté, comme le premier, mais se constitue au gré de l'interaction langagière, dans laquelle le passeur se découvre tacticien polymorphe (comme Sigmund Freud parlait de « *l'enfant, pervers polymorphe* »), capable de réussir ou de manquer une prise profitable grâce à la diaglossie. Ce processus, je l'appelle « *cristallisation* », parce qu'il consiste en divers degrés de fixation de l'intérêt à l'interaction (c'est l'« *illusio* » de Pierre Bourdieu, sans toutefois toutes ses implications théoriques⁴), capables de donner soudain l'éclat des cristaux de givre à des pierres ternes, comme le serait la cristallisation amoureuse décrite par Stendhal (on verra que certaines cristallisations peuvent être des détournements ou des simulacres de passages politisés). Dans ce cas, les passages se trouvent équipés d'une manière plus conjoncturelle et produisent des sujets de l'interaction plus variables, sur lesquelles le sociologue aura évidemment bien du mal à mettre un nom.

³ Rappel, par convention (graphique et éthique), toutes les expressions ou tous les ensembles de phrases entre guillemets et en italiques sont réputées être des citations de propos tenus par des personnes autres que l'auteur. Tous les autres guillemets sont donc des mises à distance autonymes (mise en évidence d'une expression ou d'un mot) ou par utilisation d'un terme attribuable à un énonciateur universel ou encore des mises à distance diastratiques (changement de niveau de langue), ou simplement prudentes (réutilisation d'une expression forgée par quelqu'un d'autre). Cet article n'utilise pas de guillemets pour procéder à des mises à distance critiques.

⁴ En me référant à P. Bourdieu, j'entends couper court à toute interprétation (politisation) exclusivement interactionniste ou ethnométhodologique de ces cristallisations improvisées.

En décrivant ces deux grandes formes d'équipement (je n'oublie pas qu'il en est sans doute d'autres), *grosso modo* symétriques, on décrit deux manières d'être, comme on dit parfois, « attaché aux langues ». Dans le premier cas, les attachements aux langues et les détachements des situations d'usage sont plus stables ; dans le deuxième, les attachements aux situations et les détachements des langues sont plus labiles. Cette sociologie des passages est donc aussi une sociologie des attachements (Gomart, Hennion, 1999). Se dessine ainsi une option épistémologique (qui reste malgré tout assez proche du classique sociologique), selon laquelle, pour éviter de substantialiser le passage, après avoir évité de substantialiser les passeurs, on retient des indicateurs indirects⁵, des combinatoires de matériaux qui nous renseignent un peu sur ce qui (se) passe.

Une sociologie des passages. Retour sur un modèle

Facilités d'expression

Si l'on suit ma remarque introductive, le passage de langues est à la fois précontraint et aléatoire. Précontraint, parce qu'il s'opère dans des circonstances socialement codées et, qui plus est, régulièrement revisitées, au titre de ce qu'on peut appeler une politique de la langue. Les producteurs de cette politique sont aussi bien l'association de défense des langues minoritaires que l'État, qui pourraient figurer sur un continuum gradué. Ce processus de politisation consiste au fond à étayer par différents dispositifs les passages de langues. C'est évidemment un investissement de formes, au sens de Laurent Thévenot (1986).

L'expression en *platt* reçoit différents soutiens qui contribuent à en normaliser les formes. Pour la zone dialectophone de Moselle-Est ce sont par exemple : des règles pour l'épreuve de « *Langue et culture régionale* » du Baccalauréat, des spectacles folkloriques et culturels (fêtes, contes, théâtre en *platt*), des articles de presse, etc. La construction de ces formes stabilisées mobilise naturellement l'histoire de l'expression dialectophone, ce qui peut prendre la forme savante de recherches en archives, ou semi-savante du rappel de l'existence, jusqu'en 1985, d'une

⁵ Qu'on m'entende bien : comme sociologue, je ne boude pas les indicateurs directs permettant d'accéder aux phénomènes qui m'intéressent, mais je ne fais pas la fine bouche devant tout ce qui n'est qu'indirect (un taux différentiel de fécondité entre fractions de classes sociales ou une interférence linguistique, sont deux manières indirectes d'accéder à des visions du monde), parce qu'il m'incite à faire attention aux médiations.

édition quotidienne du *Républicain Lorrain* en dialecte (*France Journal*), mais aussi de la mémoire personnelle et familiale de ceux qui l'ont parlé, entendu parler, etc. Ces investissements contribuent à doter l'acte de langage diglossique, qu'il se produise en situation officielle ou non, d'un certain type de légitimité : quand, où, comment, avec qui, il convient de passer d'une langue à l'autre. Cela ne correspond pas à des règles clairement établies, qui seraient ressenties comme des ordres par les locuteurs, mais à une infinité de procédures d'ajustement⁶. Ces formes recevables et stables tendent aussi à gouverner l'à peu près et l'équivoque, comme, par exemple, les frontières entre *hoch-* et *platt-deutsch*⁷: l'apprentissage de l'allemand à l'école primaire ne signe pas forcément la mort du *platt*, mais peut fonctionner comme un étayage supplémentaire (mon grand-père va me parler en *platt* et je vais lui répondre en français, peut-être parce que je fais de l'allemand à l'école)⁸. Il y aurait donc des lieux facilitant l'expression dialectale (parce que lui assignant sa place), qui peuvent fonctionner comme des « *espaces d'identification, d'adhésion et de croyance* » ou plutôt, sans doute : qui ne peuvent fonctionner comme formes légitimes qu'à la condition d'être soutenus par l'identification, l'adhésion et la croyance.

J'ai donc proposé d'appeler « processus de politisation » cette série plus ou moins réglée d'investissements émanant d'institutions comme d'individus. Par ce processus, tout locuteur se voit offrir des facilités d'expression (comme on parle de « facilités de paiement »), qui le dispensent de quelques efforts (par exemple, le fait d'être obligé d'expliquer à son interlocuteur pourquoi on change de langue) et qui sont situés à des degrés différents de stabilisation⁹. Pour rendre compte de ce continuum de politisation, qu'on appellerait volontiers le patrimoine visitable de la langue, on peut évidemment construire une

⁶ J'ai proposé (Trépos, 2006) un modèle d'analyse des diglossies, qui vise à rendre compte de ces ajustements et je ne les reprendrai pas ici.

⁷ Voir ce qu'en dit R. Pfefferkorn, (1998 : 39) faisant retour sur sa découverte des allers-retours complexes entre l'allemand et le *platt*, qu'il découvre notamment en lisant Kafka et en analysant les emprunts de la langue nazie au dialecte. Sur la langue nazie, voir Klemperer (1996).

⁸ Cette situation est évidemment différente de celle des *ikastolak* basques ou des écoles *Diwan* en Bretagne, qui ne sont pas confrontées à la présence d'une langue officiellement « haute » (même si le breton scolaire peut correspondre à une forme haute par rapport à la forme basse que serait le breton des campagnes). Sur ce point, voir Pentecouteau (2002).

⁹ On rejoint ici, d'un tout autre point de vue, Gumperz (1989 : 126) : « Ni les locuteurs ni les auditeurs ne partent du principe qu'à un mouvement, une déclaration ou un geste ne correspond qu'une interprétation possible. L'interaction à laquelle ils participent est une recherche motivée d'un accord sur le sens, autrement dit, un effort politique pour atteindre un compromis négocié, faisant des propos échangés, tout à la fois l'expression d'un accord et le moyen de masquer un désaccord ».

échelle qui chercherait à hiérarchiser (par la stabilité, par la fréquence, etc.) les différentes formes ou, dans un autre langage, les différents dispositifs. Cette échelle des degrés de politisation est difficile à concevoir comme un instrument unique : il faudrait en fait plutôt imaginer des échelles de politisation, tantôt convergentes, tantôt parallèles, qui trouveraient leur principe dans les différentes institutions (l'État, les associations, les médias) qui entendent codifier, c'est-à-dire réglementer, ces usages. De ce point de vue, chaque fois qu'une charte est signée entre ces différentes institutions (par exemple entre l'État et les associations), la convergence s'accroît et donc la politisation se renforce.

Aisance et commodité

Le simple bon sens et un peu d'anthropologie invitent à ne pas se contenter de cette seule approche, même si elle demeure fondamentale. Les dispositifs de passage de langues ne conservent pas leur signification inchangée au cours du temps. C'est, comme on le dit couramment, une question de contexte¹⁰. Soit un exemple, concernant une autre diglossie, mais qui doit pouvoir s'appliquer peu ou prou au *platt*. Lorsque j'étais lycéen, la préparation de l'épreuve optionnelle de breton au Baccalauréat n'était un acte revendicatif, pour le droit à la langue, que pour une infime minorité des élèves qui s'y engageaient. Pour la majorité, dont j'étais, c'était une opportunité intéressante pour récolter, à peu de frais, des points comptant pour la mention. Il était clair, pour cette majorité, qu'il y avait un jeu à jouer (celui du bretonnant « brut de décoffrage »), une présentation de soi à tenir (celle de la bonne volonté soumise), face à des examinateurs supposés tellement chauvins qu'il suffirait de parler breton comme on l'aurait fait aux champs, c'est-à-dire avec de nombreuses fautes, pour être crédités d'une forte note. Nous étions incapables de voir qu'une partie au moins de nos examinateurs n'était pas dupe et que certains d'entre eux comptaient bien sur le maintien de cette frange de simulateurs doués (doués d'un *habitus* d'élève, tout simplement) pour conserver des états non savants de la langue. Ils avaient donc bien conscience des degrés de politisation de la diglossie. Mais, plus récemment normalisée, sous l'appellation « langue et culture régionales », l'épreuve n'a plus tout à fait le même sens. La simulation n'a pas disparu, mais le contexte de promotion des langues régionales est différent : pour qui veut la bonne note, point n'est besoin de recourir à l'usage de la langue, une étude classique d'un objet du patrimoine suffira. Le jeu est désormais réglé autrement et l'indulgence moins systématique. C'est que, entre temps, le breton s'est fait une place à l'école et à l'université. L'usage de la langue comporte toujours autant de nuances, mais ce n'est plus le même nuancier.

¹⁰ Sur la notion de contexte, voir l'utile mise au point de B. Lahire (1996).

Il est donc utile de supposer que, malgré les anticipations que permettent les dispositifs de politisation, ceux-ci ne peuvent prétendre gouverner toute la circulation de la diaglossie : elle est aussi fonction du degré de cristallisation du passage de langue pour son utilisateur. Ce concept s'impose si l'on veut bien admettre, d'une part, que tout acte diaglossique n'est pas nécessairement référé à un dispositif de politisation et, d'autre part, que tout acte diaglossique cadré par l'un de ces dispositifs, n'y épuise pas sa signification, comme on vient de le voir avec l'exemple ci-dessus. Le concept de cristallisation pourrait permettre de travailler aussi bien des situations de familiarité (Thévenot, 1994), dans lesquelles les locuteurs pratiquent, sans même s'en apercevoir, le *code switching* ou de longues séquences monolingues (ici : en *platt*), que des situations plus durcies, dans lesquelles les dialectophones (comme on dit) font un usage agonistique de la langue¹¹. Ce dernier est évidemment plus cristallisé (il est à la fois plus figé dans sa forme et reste pourtant doté de multiples facettes), mais rien ne permet de dire qu'il est plus efficace – sauf à le regarder depuis le processus de politisation¹².

Pour illustrer cette thèse, il suffit de recourir à l'important fonds des observations accumulées dans l'Est mosellan¹³. Soit une première situation, saisie au vol (deux tours de parole seulement étaient audibles). Nous sommes à Sarreguemines, par un bel après-midi d'été. Un couple (la quarantaine) traverse une rue piétonne, accompagné de deux enfants d'une douzaine d'années. Les parents s'adressent aux enfants en *platt*, les

¹¹ L'usage agonistique est, par exemple, celui que l'on peut observer dans la salle d'attente du médecin, lorsqu'il y a des tiers non dialectophones (Trépos, 2006).

¹² On pourrait être tenté de rapprocher la distinction entre politisation et cristallisation, de l'outil bien connu d'analyse des politiques publiques, qui oppose une approche « *top down* » à une approche « *bottom up* ». Mais je veux souligner ici que la cristallisation d'un phénomène n'aboutit pas nécessairement à une forme stable, politiquement recevable, ce qui est au contraire le cas d'une procédure « *bottom up* ». La seule analogie entre ces deux couples épistémologiques serait donc les mouvements de bas en haut et de haut en bas.

¹³ Les observations systématiques ont été réalisées par vagues de demi-journées à Sarreguemines, Creutzwald, Saint-Avold, Bouzonville et Forbach. Des observations moins systématiques ont eu lieu dans un hypermarché de Creutzwald qui a la particularité d'attirer une importante clientèle allemande, venue de Sarre. Des entretiens ont été réalisés auprès d'une dizaine de dialectophones (ayant entre 50 et 75 ans et appartenant aux classes moyennes et aux classes populaires, habitant principalement dans de petites communes du bassin houiller lorrain). J'ai cru bon, en outre, de rassembler quelque vingt années de fréquentation d'une langue dont je ne comprends que quelques séquences. Vingt années de repas familiaux qui m'offraient l'ailleurs en partage (pour reprendre la belle expression de Jean-Louis Tornatore). Geste presque canonique de l'ethnologie, qui pose la parenté pratique comme vecteur de l'investigation. Mais geste difficile, puisqu'il faut faire sur le champ l'économie du partage linguistique et non point seulement mobiliser son capital. En tout cas, geste cohérent avec l'affirmation d'une pluralité de formes de mobilisation des ressources de la diaglossie.

enfants répondent en français. La conversation est tout à fait banale, orientée par des informations à échanger et des ordres à donner. Il s'agit vraisemblablement d'une pratique tout à fait courante chez eux : ils parlent assez fort et restent dans leur conversation (pas de coup d'œil aux alentours pour voir si quelqu'un écoute ; la famille traverse la rue comme prise dans une bulle). Ces gens pourraient parler en français instantanément, si le besoin s'en faisait sentir (par exemple, si je venais leur demander l'heure). Nous sommes bien dans un régime de familiarité et le degré de cristallisation de la diglossie est minimum (le passage des langues n'est ni thématiqué, ni valorisé, ni dévalorisé). Soit une deuxième situation, toujours au même endroit, le même jour, mais à la terrasse d'un café. Une table me sépare de deux femmes d'environ cinquante ans qui parlent en *platt* en se penchant l'une vers l'autre. La conversation (dont je ne puis entendre que des bribes) dure environ une demi-heure et reste de bout en bout monolingue, à l'exception d'une commande passée en français à la serveuse. Au sens strict, personne ne peut entendre ce qu'elles disent (il y a du bruit dans la rue et personne n'est à moins de deux mètres d'elles). L'adoption du *platt* correspond peut-être à une habitude établie entre elles, mais sans doute aussi à la nature de la conversation : on peut penser que le sujet est délicat, car chacune se penche épisodiquement vers l'autre, pour éviter tout risque de fuite. Le *platt* est ici au croisement de l'aisance (qui est de l'ordre de l'involontaire) et de la commodité (qui est de l'ordre du volontaire). Je donnerais volontiers cette situation comme exemple d'un degré de cristallisation supérieur au précédent. Pour autant, on ne voit pas où elle pourrait prendre place dans un dispositif de politisation. Les deux processus n'auraient pas d'intersection évidente ici.

Pourquoi peut-on l'affirmer ? Parce que nous sommes dans une ville (Sarreguemines) où la place du dialecte dans la conversation ordinaire est politiquement autre. Il y aurait une exception sarregueminoise (si l'on s'en tient au niveau des villes de tailles comparables et situées aussi près de la frontière comme : Creutzwald et Bouzonville.). Au cours d'une après-midi d'observation de rue, en une heure et demie, je relève dix interactions engageant le dialecte. Je n'ai constaté rien de tel ailleurs, pour des villes qui se trouvent à peu près à la même distance de la frontière allemande. Et de fait, ce n'est pas l'allemand qui est en cause ici. Dans un magasin de Sarreguemines, une cliente s'apprête à partir. Elle est allemande, la vendeuse parle allemand et pourtant la partie de la conversation à laquelle je peux assister (environ dix minutes) se déroule entièrement en français. Si la cliente ne parlait pas le français, elle se serait adressée à la vendeuse en allemand et celle-ci lui aurait répondu dans la même langue. Mais ici l'usage du français correspond, en partie du moins, au standing du magasin. Cette scène et son inverse imaginaire auraient pu se dérouler dans chacune des deux autres villes frontalières (Creutzwald, Bouzonville). Mais la fréquence de recours au dialecte

singularise la ville des bords de Sarre. Il est donc nécessaire de caler les deux échelles de mesure sur l'histoire spécifique du territoire. Telle séquence diaglossique qui emprunte, ici, les voies de la politisation, là, ne les emprunte pas.

Cette hypothèse complique évidemment beaucoup la tâche de l'observateur. Elle le réduit à tenir pour difficilement discernables les deux processus, sauf peut-être à leurs extrémités : l'extrême politisation fait coïncider bilinguisme et diaglossie (exemples : formulaires administratifs bilingues, inscription d'un nom en dialecte sur un panneau indicateur), tandis que le degré zéro de la cristallisation confond l'interférence ou l'emprunt avec la faute de langue involontaire (dire « *schpritzer* » au lieu de « pulvériser »). On peut certes dégager, en sus, des formes élémentaires de cristallisation de la diaglossie, qui ne sont pas des effets de politisation (et donc des effets de patrimonialisation). J'observe un adolescent de 15 ans (non-dialectophone, mais pratiquant l'allemand comme deuxième langue vivante au collège) qui s'efforce d'attirer l'attention de son chat : il dit à sa mère qu'il va le « *locken* » [séduire], non parce qu'il ignore le mot français qui conviendrait, mais parce qu'il installe avec sa mère, dialectophone, un espace de connivence, au moins autant affectif que cognitif, dans lequel l'insertion du dialecte est véritablement ciselée. On pourra dire qu'il y a ici une cristallisation élémentaire de la diglossie (sur une échelle affectivement graduée), qui n'emprunte que très peu au dispositif de politisation (tout juste peut-on dire que l'adolescent sait qu'il n'y a pas d'inconvénient majeur à distiller un mot de dialecte en situation domestique). Dès que l'on s'éloigne un peu de ces limites, la situation est plus trouble. Comment distinguer ce qui relève de la cristallisation et ce qui relève de la politisation dans cette scène observée au cours d'une cérémonie célébrant les noces d'or d'un couple de retraités du bassin houiller ? Les discours passés (en français), le maire et quelques conseillers municipaux – tous dialectophones – sont mêlés aux membres de la famille. Le *code switching* est incessant, dans le brouhaha des conversations et des interpellations, favorisé par un contexte qui autorise les phrases commencées, que le passage à un autre groupe empêche de terminer. Je porte mon attention sur l'homme du jour, un mineur de charbon de 75 ans : il attrape au vol la conversation d'un groupe de femmes, pour y déposer un lieu commun, en *platt*, sur l'éternelle domination féminine et, dans la seconde qui suit, il propose, en français, une coupe de champagne à une sexagénaire euphorique qui était en train d'embrayer, en *platt*, avec une histoire de comptoir. Effets de politisation, qui diraient : dans ces cadres d'action qui mêlent le public et le privé, ayons recours à la langue dominante pour les situations officielles et à la langue dominée pour les situations de familiarité ? Effets de cristallisation, où les passages de langues seraient adaptés aux circulations entre les groupes et répondraient à des conditions de félicité des situations festives dans ces villages frontaliers ? Il paraît difficile de trancher...

Langue du dimanche et langue des jours ouvrables. La politisation de l'attachement aux langues

La patrimonialisation des langues

Au regard de l'entreprise patrimoniale, la situation d'une langue n'est, à tout prendre, pas différente de celle des autres objets culturels. Que l'on fasse l'inventaire de son état au regard d'autres langues dans le contexte d'une guerre commerciale (comme le fit René Etiemble pour le français), que l'on entreprenne de la restaurer pour sceller une identité nationale (comme ce fut le cas pour l'hébreu moderne), ou encore que l'on se mobilise pour empêcher sa disparition, ce qui est en jeu est bien une entreprise de qualification patrimoniale. Sans doute peut-on dire, d'une part, que tous les conservateurs de ce patrimoine n'ont pas l'impression d'être, au même titre et au même degré, les servants/desservants d'une institution (l'institution étant, entre autres, ce qui établit en conservant et ce qui conserve en établissant) et que, d'autre part, l'entreprise ethnologique (l'ethnologie du patrimoine) se singularise en inventant la matrice qui organise la circulation de ces services (le patrimoine ethnologique). Je ne rappellerai pas que l'ethnologie et la conservation des langues ont partie liée depuis fort longtemps, notamment depuis les folkloristes : par exemple, Hersart de La Villemarqué, Frédéric Mistral ou Félix Arnaud, pour l'Hexagone.

Mais, ces constats de co-construction de l'ethnologie et du patrimoine ne sont pas complètement relativistes. Je veux dire qu'il est des pratiques patrimoniales de la langue qui échappent à l'ethnologie du patrimoine, laquelle ne pourrait donc être suspectée d'avoir tout inventé¹⁴. J'aimerais rappeler, simultanément, que ces usages liminaux des idiomes sont rarement relevés par les défenseurs des langues menacées. Et, enfin, loin de tout populisme, j'aimerais souligner que tous ces actes de langage ne sont pas monophasiques, qu'ils sont presque toujours ambivalents et souvent ambigus. La posture de connaissance est encore plus difficile, si l'on veut bien noter la force des qualifications rampantes (langue minoritaire, langue régionale, dialecte, patois, etc.)

¹⁴ L'hypothèse de la co-construction ne se réduit évidemment pas à celle de l'invention. Mais la problématique de l'invention surgit fréquemment, notamment lorsqu'il est question de traditions (comme le montrait la deuxième livraison de la revue *Enquêtes*, paru en 1995 et intitulé « Usages de la tradition »). Elle doit donc être traitée sérieusement à chaque fois. Voir aussi la note 40 de l'article précédent (Trépos, 2006 : 428).

qui s'appliquent à l'objet culturel spécifique qui m'intéresse ici et que j'ai, par conséquent, du mal à nommer : francique mosellan ou *platt* ou patois (selon les étages où se situent eux-mêmes les locuteurs). Dans ce qui suit, je parlerai souvent des « dialectophones », pour parler de ces locuteurs de l'Est mosellan, sans reprendre à mon compte les implicites du rapport langue/dialecte.

Faisons donc l'hypothèse qu'il est possible d'observer (en Moselle) des états inégalement politisés de la diaglossie, hors les deux états-limites qui viennent d'être mentionnés. On pensera d'abord à tout ce qui permet l'expression solennelle et réglée du *platt* : on l'a déjà dit plus ou moins, les dispositifs d'apprentissage scolaire et universitaire (avec leurs sanctions)¹⁵, les associations de défense et de promotion, les groupes culturels (notamment théâtraux), etc. À un degré moindre, parce que l'interprétation en est moins univoque, les dispositifs d'indication routière bilingues (essentiellement les noms de communes et éventuellement de rues), mais aussi la langue technique de la mine ou du travail en général. Degré infime de politisation, mais politisation tout de même, l'opinion des dialectophones sur leur pratique de la langue, par quoi ils insèrent une praxis dans des catégories comme la précision ou l'émotion. Une forme de politisation occuperait une place plus complexe à situer : le soutien des instances régionale et/ou départementale à la langue allemande (en direction des lycées et collèges, voire des universités) peut tout aussi bien être interprété comme un étayage des passages hauts entre langues (français/*hochdeutsch*), qu'un étayage indirect des passages bas (français/*plattdeutsch*), puisqu'en cherchant à maintenir un volume suffisant de locuteurs, il maintient des locuteurs capables d'entendre voire d'utiliser ces niveaux bas. On n'en suivra ici que quelques aspects.

Les beaux habits du dialecte

Je ne ferai pas ici l'histoire du théâtre en *platt*, qui est pourtant la condition pour une véritable analyse des formes culturelles et cultivées de la politisation de cette langue. Il me paraît possible, néanmoins, d'affirmer que cette politisation n'est pas dépourvue de complexité. Si l'on veut bien admettre que la politisation se traduit en patrimonialisation, on peut relever quelques indices de cette complexité. *Le Républicain Lorrain* contribue à la patrimonialisation du dialecte de plusieurs manières : d'abord, en publiant

¹⁵ Les différentes langues parlées sur le territoire français sont inégalement entrées dans cette dimension de la politisation : l'existence d'un CAPES de breton et d'un CAPES d'occitan, distingue la situation de ces deux langues, de ce point de vue. Mais une étude attentive des institutions de ces langues révélerait sans doute d'autres différences. Il ne faut évidemment pas oublier tous les travaux de recherches et thèses qui rendent l'objet légitime socialement parce qu'il le devient académiquement. Pour le *platt*, c'est la thèse, puis le livre de D. Laumesfeld (1996), qui font référence.

en pages locales, des comptes rendus de soirées théâtrales en platt et ensuite en insérant, dans la double page culturelle de son édition du jeudi (« *Le Top* »), le programme des troupes qui donnent ces spectacles ; enfin, il propose, approximativement depuis 2003, dans son édition de St-Avold (zone dialectophone, correspondant en gros au bassin houiller), une chronique mensuelle bilingue (français/platt) consistant en un dialogue imaginaire et comique entre deux personnages et illustrant à chaque fois une thématique différente, largement centrée sur un ou plusieurs dictons (la chronique est assurée par un fameux spécialiste du dialecte, Adolphe Thill).

La première manière est une patrimonialisation qui se situe aux confins de l'indicateur de développement local et de la chronique de village : une photo accompagne l'article du localier, qui dit toujours, en substance, qu'il y avait beaucoup de monde et qu'on a bien ri. Ces deux traits se retrouvent aussi dans la seconde manière (« *Les troupes de théâtre en platt font un tabac actuellement. Pas une salle qui n'éclate d'un fou rire général. Des pièces se jouent ce week-end, d'autres les week-end à venir. Réserver [sic] vos places !* » édition du 11/01/01), mais nous sommes ici face à une patrimonialisation culturelle assez complexe¹⁶ : bien sûr, il s'agit d'un inventaire de manifestations visant des audiences différentes et leur coexistence sur une même page n'abolit pas la distance sociale qui sépare un ballet à l'Arsenal de Metz, de *Der Wunderheiler*, que propose la troupe « La Bonne Humeur » de Achen (« *réservations à Achen à la boulangerie Behr, au Crédit Mutuel et à la Mercerie Engel* ») ; mais le voisinage des grands légitime les petits qui les côtoient. Un simple examen des pièces jouées au moment de la mise au point finale de cet article montre que le registre est boulevardier¹⁷, mais c'est un registre. Ce qui suffit à ce point de la démonstration.

¹⁶ Cette complexité est accentuée par la multiplication des sites sur Internet. Voir, par exemple, pour certaines des troupes mentionnées ici : <http://mirreddeplatt.sarreguemines.fr/Liens.htm> ; <http://plattweb.free.fr/g/articles.php?lng=fr&pg=60> ; http://www.hoplah.com/agenda-&type=13&ja=3_1_2007&ma=1&aa=2007.html

¹⁷ Dans l'édition citée du quotidien, on relève, pour la Moselle, 10 pièces de théâtre en platt et 12 dans l'édition du 18/01/01), étalées sur deux week-end. Ce sont (outre celle qui vient d'être nommée) : *Sturm in der Dorkneipe* [Tempête au bistrot du village], de la troupe Concordia de Falck ; *Venedig* [Venise], du CIA de Kerbach et Culture et Liberté ; *De Meisterboxer* [Le maître de boxe], de la troupe théâtrale de Grundviller ; *Die Tante Kätel un em Städtel* [La tante Katel est en ville], de la troupe de Bining ; *Dr Valet de Chambre* [L'valet de chambre] et *Die bringe m'r nemme nuss* [On peut plus les sortir (en langage jeuniste : Ils se tapent l'incruste)], du Fresche [Effronté] Theater de Siersthal ; *Spanien Olé* [Vive l'Espagne] des Joyeux Lurons d'Etting ; *DPrinzessin vom Luxenstein* [La princesse de Luxenstein] de la troupe du Théâtre alsacien d'Oermingen ; *Shäferstündchen* [Une petite heure de dodo], de la troupe théâtrale de l'AS Volmunster ; *Panik im Hienerstall* [Panique au poulailler], de la troupe du Théâtre de l'Albe du Val-de-Guéblange ; *En Erholungskur** [Une cure de repos] de la section théâtrale du Foyer rural de Hilsprich ; et le spectacle de Raymond Colling, *Die Welt ischt verrickt* [Le monde est fou]. *Sur la traduction de ce terme, voir ci-dessous.

Travail dialectal et dialecte au travail

L'observation de la pratique du changement de langue en situation de travail (vue du côté des travailleurs et non, comme on le verra plus loin, du côté des usagers), offre un moyen intéressant d'approcher un degré moindre de politisation. Encore que cette pratique puisse être abordée de multiples façons. Je retiendrai l'exemple de la langue des mineurs (la *Berschmannsproch*), particulièrement emblématique pour le bassin houiller. Ici encore, c'est la dynamique de la disparition (on parle de moins en moins le dialecte à la mine), qui fait voir le processus de politisation. Plaçons-nous tout d'abord du côté des dispositifs de mise en visibilité de la langue. Jusqu'à la fin des années 70, les Houillères donnent de nombreuses indications multilingues, tant sur les documents administratifs (français, allemand)¹⁸ que sur les différents supports signalétiques des consignes de sécurité (français, allemand, arabe)¹⁹. Personne ne prétendra que les Houillères avaient un souci de patrimonialisation du dialecte et tout le monde conviendra qu'il s'agit plutôt, en matière d'information administrative, d'un souci domestique en lien avec le paternalisme et, pour la sécurité, d'une recherche d'efficacité industrielle. Ce serait plutôt une entrée civique dans ce même degré de politisation qu'il faudrait voir dans ces tracts syndicaux de 1947, qui installent une étonnante mise en équivalence des langues (français, allemand, polonais, italien)²⁰. Plaçons-nous à présent du côté de l'inscription des locuteurs dans ces dispositifs, dont la langue technique pourrait être un bon indicateur indirect. Malgré les effets cumulés du recul du dialecte et de l'irruption de nouveaux outillages qui ont en

¹⁸ Extrait d'un avis au personnel de 1968 : « *SALAIRES AVEC PRIME DE CHARBON COMPRISE (Löhne mit Kohlenprämie einbegriffen). Les salaires par poste, prime de charbon de 9,41 % comprise, tels qu'ils apparaîtront sur les bulletins de paie sont les suivants : Die Schichtlöhne, Kohlenprämie von 9,41 % einbegriffen, wie sie auf den Lohnzetteln erscheinen sind folgende* » [on a respecté les différences de caractères]. Suit un tableau dont toutes les données textuelles sont traduites. Données fournies, comme toutes celles contenues dans ce paragraphe, par le mémoire de maîtrise de Sciences sociales appliquées au travail de Chr. Hillebrand (université de Metz, 1988), consacré à l'utilisation du *platt* par les mineurs (il faut préciser que la problématique de ce patient travail, n'a rien à voir avec celle qui est pratiquée ici).

¹⁹ Chr. Hillebrand reproduit une photo (non datée) d'un ancien panneau de sécurité trilingue (français, allemand, arabe), dont on donnera ici seulement le texte français : « *AVIS AU PERSONNEL. Il est rappelé au personnel qu'il est strictement défendu de placer sur les rouleaux des bains douches des outillages (HACHES-PICCS-TAILLANTS- POINTES DE MARTEAU-PIQUEUR etc.). Ces outillages pourraient provoquer des ACCIDENTS GRAVES. Des contrôles seront faits et des sanctions sévères seront prises (MISE A PIED)* ». »

²⁰ Il s'agit d'un tract de la CGT. Le titre n'est homogène ni du point de vue du texte, ni du point de vue du style des caractères : « *Élections à la Sécurité sociale dans les Mines. 8 juillet 1947/Wahlen zur sozialen Sicherheit in den Gruben / Do wszystkich pracowników kopalni, Pensjonowanych i Wdów Pensjonowanych/A tutti i Lavoratori della Miniera, Pensionati e Vedove Pensionare.* » Suit un texte en français et en allemand, de même dactylographie.

quelque sorte été livrés avec leur appellation française, la langue technique de la mine conserve un important lexique en *platt*²¹. Il s'agit de termes utilisés par tous, quelle que soit par ailleurs la propension au passage de langues. Le terme technique, accolé à l'objet par des années de familiarité, fonctionne comme un label officiel (même s'il n'est pas inscrit dans la langue technique officielle de l'institution), nécessaire à l'intercompréhension (au point que certains ingénieurs, extérieurs à la région devront l'apprendre), tout en demeurant soumise à des variantes locales. La queue de garnissage est dite : « *Spitze* », « *Scheite* », « *Pfähle* » ou « *Hewel* », selon les unités d'exploitation du bassin houiller²². Le cadrage des activités de travail par le dialecte ne s'arrête pas à l'utilisation de ces sociolectes : il passe aussi par la production de séquences quasi automatiques, telles que : « *s'Band steht* » (le tapis roulant est à l'arrêt). Plaçons-nous enfin du côté de la coexistence quotidienne de ces langues au travail : dans ce cas, la langue parlée par les mineurs n'a plus rien de spécifique, par rapport à celle des autres locuteurs dialectophones de la région, mais il importe tout de même qu'elle demeure, dans un univers de travail marqué désormais par de forts arrivages extérieurs (par l'âge ou par le pays d'origine). Ces trois dimensions de la politisation entrepreneuriale de la langue ne cadrent pas pour autant tout le monde à l'identique. Il faudrait une observation plus longue pour repérer les différents modes d'investissement de ces dispositifs, selon les générations et les réseaux. Mais ce qui est rapporté ici suffit à rappeler que si la mise en place d'un dispositif de politisation peut être intentionnelle (c'est-à-dire conventionnelle), elle peut également se perdre dans la nuit des temps et se confondre avec diverses formes de lien social. Ce dispositif de langage au travail se prête donc tout autant à des expressions de la cristallisation d'un besoin, d'un usage ou d'une attente et révèle ainsi son ambivalence, voire son ambiguïté. Pour ne retenir qu'un exemple : nombreuses sont les occasions où il m'a été donné de voir scander ou conclure une conversation par une formule en dialecte²³. Quoi de plus vide à première vue que ces sentences proverbiales toutes faites qui se trouvent plaquées sur des situations parfois complexes et grâce auxquelles on obtient à bon compte le rire de l'entourage ? On est

²¹ Chr. Hillebrand (1987 : 104) estime que c'est le langage du travail d'extraction qui résiste le mieux aux effets d'érosion par la modernisation technique.

²² Chr. Hillebrand (1987 : 102-103) note qu'à l'unité d'exploitation de La Houve les termes techniques français dominent et l'on y dira donc plus volontiers : « *queue métallique* ».

²³ Rapportées par C. Maas, ces conversations dans un jardin : « *Tu as vu J. ? Il est gravement malade, son médecin a dit qu'il en avait plus pour très longtemps. Et pourtant ça a commencé avec une simple douleur dans le dos... Ma ech net fil of dea welt [on n'est pas grand chose sur terre]* », ou au supermarché : « *Sa mère m'a dit qu'elle avait complètement changé d'orientation, elle fait maintenant des études de droit. Mais d'après elle, das kann sicher so met schweme [elle pourra sans doute nager avec les autres]* ».

pourtant là face à l'inventivité qui permet justement à un dialectophone de résumer un échange par ces formules étriquées qui ouvrent simultanément d'autres espaces aux rieurs.

Tout un monde dans un mot...

Lorsque l'on demande aux gens de Moselle-Est dans quelles circonstances ils pratiquent le changement de langue et pourquoi ils le font, on obtient des réponses qui ne peuvent surprendre tous ceux qui ont enquêté sur des situations analogues. Tel mot, en dialecte, serait plus fort, plus juste, plus précis, telle expression renverrait à un ensemble de connotations qui ne seraient pas attachées à leur équivalent dans la langue dominante. Bien sûr, les caractéristiques d'âge, de milieu social d'origine, de situation sociale actuelle, donnent les tonalités différentes à ces déclarations, mais elles sont fortement convergentes.

L'irruption du dialecte mosellan au sein de la phrase française est toujours décrite comme spontanée (« j'y réfléchi pas »), parce qu'elle apporte un univers en un seul mot. Un univers qu'on pourrait certes rendre par plusieurs équivalents français, mais au prix d'un effort de verbalisation qui tendrait à donner aux choses évoquées plus de réalité qu'elles n'en ont (trop ?). Une interviewée (classes moyennes, la cinquantaine) me dit qu'elle peut, à l'occasion, parler « *en patois* » au député (un ami d'enfance) « *parce qu'il comprend l'astuce* ». Et, de fait, tout se passe comme si les réalités construites par le discours ou le récit étaient tellement imbriquées ou superposées, qu'il faut bien une « *astuce* » pour s'y orienter²⁴. À la limite, le dialecte tend à fonctionner comme sociolecte : il exclut tous ceux qui n'auraient pas accumulé des expériences sur des mots, y compris donc ceux qui connaîtraient l'allemand. Selon un ouvrier de la chimie (la cinquantaine), le dialecte est porteur d'« *émotions* ». Une autre interviewée (professeur d'allemand, 50 ans) me raconte son retour au Lycée après des vacances. Elle apostrophe l'un de ses collègues dans la salle des professeurs : « *Est-ce que tu t'es bien erholt* ?²⁵ ». Elle m'explique qu'elle n'aurait pas pu dire : « *Est-ce que tu t'es bien reposée ?* », parce qu'il s'agissait, me dit-elle, de « *se remettre d'aplomb* » (de se requinquer) et non pas de « *ne pas travailler* ». Cet exemple de *topoi*²⁶, lui vient au cours de l'interview, comme s'il subsistait une mémoire coupable des petites infractions dans la langue. Culpabilité, même chez cette enseignante, pourtant coutumière des transgressions linguistiques (hors des situations officielles

²⁴ À bien des égards, cette astuce est comme « *le vice* » des ouvriers de la réparation navale dont parlait J.-L. Tomatore (1991).

²⁵ Le terme allemand serait « *erholen* ».

²⁶ Au sens de Ducrot et Anscombe (1988).

d'enseignement, évidemment), qui l'ont rendue célèbre auprès de ses collègues. Tout autres sont évidemment les emprunts qui parsèment les propos des mosellans du bassin houiller et qui ont déjà été évoqués. La même interviewée, se référant cette fois à une formule usuelle, me dit qu'elle demande fréquemment à ses collègues : « *Du bisch in forme ?* » (contre-emprunt du point de vue de la diaglossie, puisque c'est le mot français qui fait irruption dans la phrase en dialecte). *Idem* pour toutes les formules passe-partout (*gehts ?...*).

L'art d'accommoder les restes.

Les cristallisations de l'attachement aux situations

À présent, je voudrais me placer du côté du processus de cristallisation et en présenter quelques aspects. Si le changement de langue est à la fois un réservoir et une matrice de lieux communs, il est affecté par les codes d'interaction (Trépos, 2006). Attendant la fin d'un cours de solfège dans une petite école de musique du bassin houiller, je suis témoin d'une scène assez brève qui peut être considérée comme un concentré de passage de langues. Je suis assis sur une chaise, sur le palier, en haut de l'escalier d'accès, à côté d'une mère d'élève qui fait du crochet. Une alerte grand-mère (d'environ 65 ans) s'apprête à sortir en compagnie de sa petite-fille qui vient d'achever un cours de flûte. La porte d'entrée s'ouvre et un autre parent (que je sais être menuisier pour avoir déjà eu recours à ses services), d'environ 45 ans, entre. Une conversation s'engage au pied de l'escalier, conversation que bien involontairement je surplombe. Le menuisier, qui est aussi vitrier, signale à la grand-mère qu'il vient d'être averti d'avoir à changer une vitre à la MJC (où, apparemment, la grand-mère joue un rôle). La conversation s'est engagée en français, mais très vite, le menuisier passe au dialecte, sans pour autant changer de registre (dont la teneur est en substance : c'est vrai que ça n'a que trop duré). La grand-mère répond en français, évoque un peu d'autres sujets. Le menuisier continue son hybridation syntaxique, mais au tour de parole suivant, la grand-mère utilise le dialecte pour une série de banalités et de formules toutes faites. La conversation se termine en français : elle sort, il monte les escaliers pour aller chercher son fils. Au passage, il salue ma voisine, en français. Le menuisier-vitrier, comme artisan, est en contact constant avec des gens différents, dont une bonne partie de retraités ou pré-retraités de la mine, qui sont dialectophones et il est vraisemblable que la pratique du *code switching* fait partie de son ordinaire, presque de sa compétence professionnelle. Ici, il a sans doute été dans la continuité de sa pratique linguistique. Ce qui est très intéressant dans cette situation, c'est l'attitude de la grand-mère : elle est en quelque sorte contrainte, par son interlocuteur, après deux tours de parole, au passage de langue. On peut se demander si elle ne trouve pas ce passage un peu

déplacé (après tout elle est une responsable associative qui traite une question administrative, dans une enceinte municipale) et si elle ne passe pas au *platt* lorsqu'il est possible de changer de sujet. Je n'obtiens pas la réponse : mon poste d'observation panoramique est aussi une tour d'ivoire, qui m'impose un regard éloigné (en d'autres termes : je suis dans l'incapacité de rattraper la grand-mère pour l'interroger, sans rendre ma poursuite cocasse).

Les bienfaits de la croyance

Le plus simple est sans doute de commencer par analyser des situations qui se tiennent, en raison de la stabilité des rapports de génération, de genre, de condition sociale, etc. ou, si l'on reprend le vocabulaire de Michel Callon (1998), des situations froides. Tout montre qu'elles sont cadrées (*framed*) par des dispositifs de politisation qui n'en épuisent pas complètement le sens et qu'elles sont donc potentiellement ouvertes, qu'elles peuvent « déborder » (*overflow*), pour reprendre ici encore la distinction de Michel Callon. Pour une première approche de ces cadrages, considérons deux situations opposées : l'une, dans laquelle le cadre stabilise l'interaction, sans la politiser jusqu'au bout et l'autre, dans laquelle il ne suffit pas à la faire tenir. La première scène observée se passe à l'école de musique déjà mentionnée ci-dessus. Une Allemande d'environ 40 ans, explique au directeur (pas loin de la soixantaine) qu'elle doit retirer son fils de l'école parce que son emploi du temps ne lui permet plus de faire ce trajet (environ vingt minutes) le jour où a lieu le cours de solfège. Le directeur est désolé et cherche diverses solutions (c'est une petite école et perdre un élève est à éviter). L'ambiance est malgré tout cordiale. Qu'y a-t-il de particulier ? La femme s'exprime en allemand et le directeur lui répond en dialecte. Pas de *code switching* durant toute la séquence (le français n'est à aucun moment utilisé, aucun passage constatable du *platt-* au *hoch-deutsch* chez l'un ou l'autre)²⁷, mais intersection de langues, telle qu'on peut en voir fréquemment entre parents et enfants bilingues. Or, nous sommes ici en situation de diglossie²⁸. Ce qui frappe l'observateur c'est que l'utilisation du dialecte semble posée comme normale, au point de faire disparaître la différence des langues de l'horizon de conscience des deux interlocuteurs : ils ont à résoudre un problème de conventions sociales et sont concentrés sur la recherche d'une solution. Le directeur pourrait parler allemand, mais il ne le fait pas. La mère d'élève ne pourrait sans doute pas parler français,

²⁷ Constance attestée par ma complice dialectophone qui assiste à l'échange avec moi.

²⁸ Il est vraisemblable que cette situation n'est pas exceptionnelle : selon l'une des interviewées, sa grand-mère (une Allemande originaire de Hanovre, ne parlant pas le français), s'adressait toujours à elle et à sa sœur en *hoch-deutsch*, tandis qu'elles répondaient en *platt-deutsch* (la langue ordinaire de leurs parents), sans que cela pose problème.

du moins pas avec une aisance suffisante pour régler une question de politesse. Plusieurs éléments contribuent ici à la stabilité de l'interaction. La mère est contrainte à un « *travail de considération* »²⁹, qui l'oblige à accepter l'étrange échange linguistique, du seul fait qu'elle n'utilise pas elle-même la langue du pays où elle se trouve. Le directeur s'en trouve conforté dans son utilisation du dialecte, qui lui permet visiblement de déployer au mieux son argumentation : au mieux, c'est-à-dire en employant aussi son corps (les nuances d'accent, le placement de la voix, les mimiques que l'on pourrait dire « *empathotropes* »)³⁰. À ce premier facteur de stabilité, il faut rajouter celui qui a rendu possible l'interaction : les frontaliers savent jusqu'à quel point les ressources des deux langues sont utilisables dans ce secteur géographique (on sait qu'on pourra se faire comprendre, comme on savait autrefois, avant l'euro, qu'on pouvait payer avec sa propre monnaie). D'autres éléments stabilisateurs plus difficiles à détecter, parce que relatifs à des traits d'habitus, sont sans doute présents : le directeur aime parler *platt* (j'ai pu l'observer à plusieurs reprises), ne serait-ce que sous formes de sentences populaires qu'il destine le plus souvent au professeur de piano (pourtant beaucoup plus jeune que lui, mais qui entre à tout moment dans le jeu avec jubilation) ; il affecte une proximité immédiate avec les élèves comme avec les parents (les femmes ont droit à la bise et au tutoiement dès la deuxième rencontre), qui est incontestablement favorisée par l'usage du dialecte.

Considérons une autre scène qui semble s'enclencher sous les mêmes auspices. Je fais la queue au rayon « poissons » d'un hypermarché de la région, à forte composante de clientèle allemande. La préposée au service est une intérimaire d'environ vingt ans. Un vieil Allemand, sûr d'être compris, lui demande en allemand un poisson, qu'il ne désigne pas tout de suite sur l'égal. Mais la jeune fille ne comprend pas (elle n'est pas germanophone ou pas assez pour comprendre quelqu'un qui n'articule pas). La situation est cocasse, parce qu'elle montre des anticipations prises en défaut. Chacun cherche désespérément de l'aide à la cantonade : la jeune fille demande à voix haute si quelqu'un parle allemand (le ton est celui de quelqu'un qui veut régler rapidement un problème de file d'attente et pas tellement celui de quelqu'un qui veut aider un client), le vieux monsieur lance des regards courroucés (comment peut-on lui faire ça ?). Dans la file, tout le monde se regarde

²⁹ Je reprends cette expression d'I. Joseph (1989) pour désigner l'impossibilité de relever tous les manquements à l'ordre de l'interaction (Goffman) : la mère de l'élève relativise son propre manquement (elle ne s'exprime pas en français) par celui du directeur (il ne s'exprime pas en allemand correct).

³⁰ Le directeur est un bel exemple de corps populaire, tel que les décrit P. Bourdieu dans *La Distinction. Critique du jugement social* (1979), qui se trouve ici à la fois dans ses quartiers (l'école est dans une cité minière) et hors de ses bases (il se doit, par sa fonction de direction, à une posture de classes moyennes, que traduit d'ailleurs le port perpétuel de la cravate).

d'un air gêné. Pour tenter de régler la difficulté, la vendeuse désigne plusieurs poissons, mais le client attendait surtout un conseil et fait des gestes pour indiquer qu'il ne veut qu'une partie de l'énorme lotte qui lui est proposée. Un client d'une quarantaine d'années qui passait à proximité est mis à contribution, mais ne s'en tire pas très bien. Cette situation est, du moins dans cet hypermarché, hautement improbable : il y a, normalement, toujours une vendeuse pour parler à peu près l'allemand ou bien, dans la file d'attente, un retraité dialectophone qui « garde la place », tandis que sa femme parcourt d'autres rayons. Le cadre engendre des anticipations de situations fluides, froides, qui sont déçues du fait des circonstances (c'est l'été, une heure creuse). Dans un univers de services plutôt rapides, il y a soudain comme un ralentissement de l'action, qui fait ressortir l'importance du fonds diaglossique (actualisable comme « allemand » ou comme « *platt* », selon les cas) pour le fonctionnement de ces échanges commerciaux³¹.

En opposant ces deux situations, l'une réussie, l'autre ratée, malgré la similitude du formatage, je ne saurais passer sous silence ce qui les unit profondément. Produite par une histoire sociale locale, autant que par un cadre d'action stable, fonctionne une croyance, grâce à laquelle peut s'actualiser une séquence diaglossique. La compétence linguistique et le cadrage du marché ne sont opératoires que par cette croyance ou cet intérêt (*illusio*). Les situations rapportées ici font clairement apparaître que chacun des actants croit que son passage de langue peut être efficace (il croit que ça va marcher) et en général son attente est couronnée de succès. Routine, régime de familiarité, sens pratique : telles seraient des conceptualisations opportunes, permettant à des champs théoriques différents de rendre compte de ce phénomène³². Comment l'analyser au regard de l'opposition politisation/cristallisation ? À première vue, aucun dispositif de politisation n'a été mis en place ici : point de bonne forme qui dirait quand et comment on doit utiliser les langues (on comprendra qu'ici il n'est pas nécessaire d'écrire : « on parle allemand »), le bouche-à-oreille suffit (en outre, dans la deuxième situation, il s'agit de l'allemand et non du *platt*). Point de cristallisation autour de l'usage de l'alternance des langues, qui ne produit aucune montée en généralité dans le premier cas. Un frémissement de cristallisation dans le deuxième cas : quelqu'un, derrière moi, non sans ironie, a fait remarquer que les bonnes habitudes dialectophones se perdent (tandis que pour un autre, au contraire, « *ces Allemands, ils doutent de rien !* »).

³¹ J'ai pu observer une scène équivalente chez un boucher « *franco-berbère* » dans la même ville, où, en l'absence de la bouchère (originaire de la région et dialectophone), une jeune Sarroise a beaucoup de mal à obtenir du boucher un steak « *dans le filet* ».

³² Quoique les trois termes ne soient pas équivalents. J'ai opté pour la distinction entre « routine » (comme sens pratique de l'automatique) et « familiarité » (comme sens pratique de la bonne distance aux choses connues).

Les bonheurs de la distance

Il est d'autres usages de l'alternance des langues, qui reposent moins sur la croyance que sur la distance. Le diaglossique, c'est bien connu, n'est pas seulement quelqu'un qui utilise la langue, mais aussi quelqu'un qui croit savoir quand il ne peut pas l'utiliser et qui le vit plus ou moins comme une illégitimité. Mais cette intériorisation de la domination linguistique ne prive pas le locuteur de toutes ressources propres lui permettant de faire face à l'imprévu ou à l'improbable. On voit bien cette compétence tacticienne (pour parler comme Michel de Certeau) à l'œuvre dans l'exemple suivant. L'interviewée (environ 55 ans, secrétaire de direction) raconte ses débuts dans une grande entreprise en Sarre. Elle s'efforçait, dit-elle, de parler un allemand impeccable, pour se faire accepter. Inévitablement, ses interlocuteurs lui demandaient de quelle région du Nord de l'Allemagne elle venait³³, comme s'ils avaient en face d'eux quelqu'un qui parlait trop bien l'allemand. À force d'entendre des réponses « *en patois* » à ses questions « *en hoch* » (ce sont ses termes), elle finit par renoncer à ce qui pouvait être perçu comme une hypercorrection linguistique et se mit à pratiquer finalement le même code que ses collègues de travail, c'est-à-dire, le *platt*. Lorsqu'elle raconte cette anecdote, elle met en avant une interprétation pragmatique de la situation : ce qui lui importait était de pouvoir travailler normalement. La distance à la langue familière est alors plus forte que la croyance en ses vertus expressives (on voit, par là, qu'il serait abusif d'interpréter exclusivement la diaglossie sur le mode de la conscience malheureuse). Elle engage une cristallisation de l'usage du dialecte, si l'on veut bien entendre par là que l'utilisation familière (sur le mode de la croyance à l'efficacité du passage de langue) et l'effet de politisation (il faut parler allemand puisque je travaille en Allemagne avec des Allemands) sont toutes deux mises à distance, au profit d'une élaboration aussi efficace qu'improbable. Il s'agit en outre d'une cristallisation qui demeure événementielle : progressivement, la capacité de jouer sur les deux langues cesse d'être tacticienne, pour en revenir au régime de familiarité. Il faut sans doute considérer cette intelligence tacticienne comme étant aussi une forme du patrimoine des diaglossiques, même s'il y a quelque paradoxe à traiter un événement comme patrimoine.

« *Ich hohn tripsal holf note gebloost* »

On peut conclure par une anecdote. Une femme de mineur (environ 70 ans), de retour d'une visite médicale de contrôle au CHU de Nancy, raconte, sur un mode plutôt informatif, cette brève expérience. Elle mêle

³³ De fait, comme on l'a dit plus haut, c'est la grand-mère de l'interviewée qui était originaire du Nord de l'Allemagne (Hanovre).

continûment dialecte et langue française, pour dire sa longue attente dans un couloir et sa crainte de devoir subir une opération. Surgit soudain cette formule saisissante, d'une grande puissance poétique (chez quelqu'un qui n'en est pas coutumier) : « *Ich hohe tripsal half note gebloost* » [je me suis mise à souffler des notes de mélancolie]. L'entourage (ses filles) est surpris : personne ne connaissait « *tripsal* » et il faut un certain temps pour comprendre. Ce qui est, chez cette personne âgée, presque au degré zéro de la cristallisation de l'usage de la langue (presque seulement, car cette phrase est tout de même un effort pour communiquer une détresse), peut figurer, pour ses filles, à un niveau plus élevé de cristallisation : c'est ce qu'elles peuvent investir de leur langue maternelle comme patrimoine en action (elles réutilisent la formule) ou qu'elles peuvent d'abord thématiser, avant de réutiliser : « *Tu sais pas ce qu'a dit ma mère l'autre jour ? [...] J'avais jamais entendu cette expression, ça doit venir de C.* »³⁴. Un ethnographe (folkloriste ou ethnolinguiste) ou un militant de la défense des langues régionales viendrait à passer par là et « *tripsal note* » trouverait sa place au milieu d'autres « *variantes* » (selon l'expression consacrée), donc une place dans un dispositif de politisation de l'usage de la langue. Cet exemple résume assez bien la diversité des investissements du *platt* et leur fréquente superposition³⁵.

Le dialecte au musée des ventres pleins ?

L'intertitre, quoique un peu sybillin³⁶, laisse entendre qu'il n'y aurait de préoccupation patrimoniale, quant à la langue dominée, qu'en situation d'opulence (on aurait alors le temps de surveiller ce qui risque de disparaître). Mais, en fait, l'article ne cherche pas à le montrer et ne le montre pas. Il montre bien plutôt un ventre plein de langues (et l'exemple luxembourgeois serait bien plus significatif encore), saisi par une muséographie populaire qui entend participer au festin sans y avoir été invitée. Nous sommes ici sur des pans entiers de la Société civile qui semblent pouvoir fonctionner, parfois comme marchés linguistiques cadrés et tenus et parfois comme des marchés non apprêtés. J'ai surtout cherché, quant à moi, à saisir ces différents marchés en repérant les passages de langues, observant comment ils politisent et cristallisent des statuts d'actants, comme identités ou tout simplement comme sujets, destinataires ou objets. En ce sens, le modèle exposé dans l'article

³⁴ Ville d'origine de la mère.

³⁵ L'exemple peut servir aussi à rappeler que la question, ici, n'est pas de savoir si « *tripsal* » est ou non « de l'allemand » ou « du dialecte », mais de savoir s'il peut être investi comme dialecte par des locutrices parfaitement germanophones dès lors qu'elles se trouvent hors d'une situation de familiarité.

³⁶ L'intertitre est inspiré d'un libelle breton des années 70.

précédent trouve ici son complément, de nature épistémologique : il précise ce qui est au centre (le passage) et ce qui est second (la qualification de l'actant). Je crois que cette posture permet de récuser l'incessante question de la « passivité » (qui grève en particulier les discussions sur les politiques sociales). Les modèles économiques courants ne rendent pas compte des subtils et incessants passages entre l'abandon de soi à un pouvoir externe (mais la « passivité » n'y est pas de l'inaction, pas plus que ne sont réellement passifs les dépendants de l'État-Providence) et la virtuosité des compétences mises en œuvre. « Le diaglossique », comme « le toxico », comme « l'amateur de jazz », ne deviennent ce qu'ils sont qu'au travers de ce réseau socio-technique (personnes, choses, dispositifs) : ils dépensent beaucoup d'eux-mêmes pour remplir les conditions de félicité ou, dit autrement, les conditions leur permettant d'en jouir (Gomart, Hennion, 1999 : 231-241). Ils ne sont pas des acteurs rationnels pré-définis, mais des acteurs-réseaux (*actor-network*).

L'article ne dessine qu'en creux la situation de l'amour de la langue, en abordant seulement deux espèces d'attachement linguistique : l'attachement patrimonialisé aux langues et l'attachement cognitif aux situations. Dès lors que ces éléments sont en place, rien ne s'oppose à ce qu'on entre davantage dans l'étude des attachements émotionnels à une ou des langues. Les émotions sont des attachements relationnels (Burkitt, 2002), dont on sait que certains passages peuvent être addictifs (certaines passions amoureuses). C'est le chantier, en cours, qui pourrait affiner encore le modèle proposé dans ce dyptique.

Références

- Anscombe J.-C., Ducrot O., 1988, *L'argumentation dans la langue*, Liège/Bruxelles, Mardaga.
- Bessy C., Chateauraynaud F., 1995, *Experts et faussaires*, Paris, Métailié.
- Boltanski L., Thévenot L., 1991, *De la Justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard.
- Bourdieu P., 1972, *Esquisse d'une théorie de la pratique*, Genève, Droz.
- 1979, *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Éd. de Minuit.
- 1982, *Ce que parler veut dire*, Paris, Fayard.
- Burkitt I., 2002, « Complex motions : relations, feelings and images in emotional experience », pp. 151-167, in : Barbalet J., ed., *Emotions and Sociology*, Oxford/Malden, Blackwell Publishers.
- Callon M., 1998, « An essay on framing and overflowing : economic externalities revisited by sociology », pp. 244-269, in : M. Callon M., ed., *The Laws of the Markets*, Oxford/Malden, Blackwell Publishers.

- Gomart E., Hennion A., 1999, « A sociology of attachment : music amateurs and drug users », pp. 220-247, in : Law J., Hassard, eds, *Actor Network Theory and After*, Oxford/Malden, Blackwell.
- Gumperz J., 1989, « Cadrer et comprendre. Une politique de la conversation », pp. 123-154, in : *Le parler frais d'Erving Goffman*, Paris, Éd. de Minuit.
- Hillebrand Chr., 1988, *Le Platt et la mine. Langue et travail dans la production d'une identité régional : le cas du Bassin Houiller Lorrain*, mémoire de maîtrise de Sciences sociales appliquées au travail, université de Metz.
- Joseph I., 1989, « La relation de service », *Les annales de la recherche urbaine*, 1, pp. 43-55.
- Klemperer V., 1947, *LTI. La langue du III^e Reich*. Carnets d'un philologue, trad. de l'allemand par E. Guillot, Paris, A. Michel, 1996.
- Laumesfeld D., 1996, *La Lorraine francique : culture mosaïque et dissidence linguistique*, Paris, Éd. L'Harmattan.
- Lahire B., 1996, « La variation des contextes dans les sciences sociales. Remarques épistémologiques », *Annales. Histoire, sciences sociales*, 2, pp. 381-407.
- Moser I., Law J., 1999, « Good passages, bad passages », pp. 196-219, in : Law J., Hassard J., eds, *Actor Network Theory and After*, Oxford/Malden, Blackwell.
- Pentecoteau H., 2002, *Devenir bretonnant*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- Pfefferkorn R., 1998, « Moselle germanophone : contradictions linguistiques... », pp. 39-51, in : Lioger R., dir., *La mémoire du sociologue*, Besançon, Presses du Centre Unesco de Besançon.
- Thévenot L., 1986, « Les investissements de forme », *Cahiers du CEE*, 29, pp. 21-71.
- 1994, « Le régime de familiarité. Des choses en personne », *Genèses*, 17, pp. 72-101.
- Tornatore, J.-L., 1991, « tre ouvrier de la Navale à Marseille », *Terrains*, 16, pp. 88-105.
- 2005, « L'équipement politique des passions », *Le Partique*, 13, pp. 43-58.
- Trépos J.-Y., 2006, « Passeurs de langues. Éléments pour une sociologie de la connaissance (1). Diglossies ou diaglossies ? Construction d'un outil d'analyse », *Questions de communication*, 10, pp. 409-430.